



Disponibilité du « Nourri sans OGM » dans les grandes surfaces de l'agglomération de Montpellier : Mention « peut-mieux faire ! »

Face aux nombreuses interrogations scientifiques quant à la sécurité des OGM, l'UFC-Que Choisir de Montpellier rend publics, un an jour pour jour après la publication du décret autorisant la mention « *Nourri sans OGM* » sur les produits d'origine animale, les résultats de son enquête¹ exclusive épinglant la trop faible présence en magasin de cet étiquetage pourtant réclamé par les consommateurs².

L'UFC-Que Choisir, après avoir contribué à lever l'interdiction de communiquer sur les produits « *Sans OGM* », a diligenté grâce aux bénévoles de son association locale de Montpellier une enquête pour vérifier la disponibilité et la valorisation des produits portant la mention « *Nourri sans OGM* » dans 10 grandes surfaces de l'agglomération de Montpellier. Force est de regretter que l'appétit pour des produits '*sans OGM*' n'a pas été rassasié.

- **Marques nationales : le bien maigre panier « *Nourri sans OGM* ».** Si les rayons de la grande distribution alignent des dizaines de références parmi les aliments recherchés, en revanche s'agissant du « *Nourri sans OGM* » nos enquêteurs n'ont trouvé dans les 10 magasins, que les volailles et les œufs des Fermier de Loué, ainsi que le saumon fumé sous vide de Labeyrie !
- **Marques distributeurs : vous avez dit « *Sans OGM* » ?** Pour ce qui est des marques de distributeur (MDD), sur les 5 enseignes visitées, pas moins de 4 font l'impasse sur le « *sans OGM* » ! Dans ce triste palmarès, une seule enseigne se distingue en proposant des produits « *Sans OGM* » sous ses marques propres : Carrefour (œufs, volailles, jambon, viande de porc, veau et poisson). Si l'indisponibilité actuelle de produits laitiers « *Sans OGM* » peut s'expliquer par la longueur de la mise en place de cette filière, pour les autres aliments en revanche les professionnels ne peuvent arguer de la récente entrée en vigueur de la réglementation, puisque les contours des modalités de communication du « *Sans OGM* » étaient connus dès 2008.
- **Le « *sans visibilité* » du « *Sans OGM* »** Mis à part les magasins Carrefour, aucun des autres magasins visités n'aide les consommateurs à trouver les produits « *Sans OGM* ». Quant aux étiquetages figurant sur les produits eux-mêmes, si les produits à marques Carrefour bénéficient d'un marquage bien visible, la mention « *Nourri sans OGM* » des *Fermiers de Loué* ou de *Labeyrie* se remarque à peine.
- **« *Sans OGM* » et sans surcoût !** Cette faible disponibilité est en outre d'autant plus regrettable, que notre enquête souligne qu'il n'y a pas de différence de prix³ entre les deux filières. En effet, au niveau national, le prix du jambon et du saumon fumé sous vide « *Nourris sans OGM* » sont respectivement 4% moins cher et 0,3% plus cher que leurs homologues conventionnels !

Alors que l'interdiction maintenue jusqu'en 2012 de toute communication vers les consommateurs a fait périlcliter les filières « *Sans OGM* », l'UFC-Que Choisir de Montpellier refuse que le trop faible investissement des professionnels fasse disparaître purement et simplement la possibilité pour les consommateurs de manger sans OGM. Au vu de ces éléments, elle réclame le lancement de toutes actions permettant le développement effectif des filières d'alimentation animale sans OGM.

Contact : tel : 0467663296 – courriel : contact@montpellier.ufcquechoisir.fr

¹ Enquête réalisée sur 345 magasins au niveau national sur les produits de marque nationale et de marques de distributeurs, porteurs de la mention « *Nourri sans OGM* » (œufs, viandes de poulet, de veau, de porc et poisson d'aquaculture).

² 71% des consommateurs européens ne veulent pas d'OGM dans leur alimentation (sondage Eurobaromètre n° 55.2 pour la Commission Européenne – Décembre 2010).

³ Enquête réalisée du 14 au 18 janvier 2013 sur 1 653 magasins drive de la grande distribution.